



N°4 JANVIER 2023

la lettre du comité Jean Vilar



ARGENTEUIL | Opposé au projet Fiminco, le comité Jean-Vilar souligne que les futures constructions menacent des arbres immortalisés par des artistes de renom. Ce que conteste la mairie.

Ils veulent protéger les paysages peints par les impressionnistes

Une fois de plus, nous étions des centaines samedi 17 septembre, venus à l'Hôtel de Ville depuis la salle Jean Vilar, pour défendre ce patrimoine municipal du risque de méga-bétonnage par le promoteur Fiminco.

Au verso : Le point sur les recours : la dernière réponse de l'avocat de la Ville confirme les craintes des associations
Veillons sur nos arbres !

Consultations publiques PLU(i)

Fermetures pour la culture

Fiminco à Romainville : culbute pour le promoteur, misère pour les utilisateurs

La blague du mois : verdier et requalifier l'avenue Gabriel Péri en ignorant le mégaplexe !

Nous pouvons gagner

Depuis 7 ans que la Ville a promis un mégaplexe sur l'île Héloïse, la mobilisation ne faiblit pas, et les preuves de la nocivité du projet s'accroissent.

Nous espérons que la justice annulera l'autorisation environnementale donnée par le Préfet, la sortie du terrain du domaine public, et le permis de construire !

Rendez-vous le 20 janvier

Le Maire doit, d'ici février, accorder ou non le permis modifié demandé par le promoteur Fiminco.

Le comité invite à une réunion d'information et d'organisation **vendredi 20 janvier 2023 à 19h30**
à l'**Auditorium de la MJC, 7 rue des Gobelins.**

Le comité Jean Vilar

a pour objet statutaire de *préserver et promouvoir l'espace Jean Vilar, l'île d'Argenteuil et le paysage des berges de Seine, comme lieux de vie citoyenne, culturelle et associative.*

En particulier, lutter contre la concrétisation du projet de construction massive sur le site actuel de Jean Vilar, présenté par la Municipalité et un promoteur privé, et le cas échéant défendre en justice les usagers du site Jean Vilar et les personnes concernées par cet espace et son activité.

Contacts

Comité Jean Vilar :

Facebook @JeanVilarArgenteuil • Twitter @ComiteJeanVilar
Adhésion, dons, pétition : jeanvilarargenteuil.wordpress.com

Associations cosignataires de l'appel du 18 septembre 2021 ou du recours auprès du maire : **Alternatib'Argenteuil • Association de Défense du Cinéma Indépendant ADICI • APSB Orgemont • Asparagus L'empreinte nature • Collectif Vélo Ile-de-France • Environnement 92 • EVA Environnement et cadre de Vie à Argenteuil • FNE Ile-de-France • La Seine n'est pas à vendre LaSPAV • Mieux se Déplacer à Bicyclette MDB • Sous les Couvertures • Val d'Oise Environnement VOE**

Fiminco à Romainville : misère pour les utilisateurs, culbute pour le promoteur !

Les griefs s'accumulent

Le Monde, 7 avril 2022

Malfaçons, signalétique sommaire, communication crispée : les griefs s'accumulent contre le groupe Fiminco. Les galeries, les premières, déchantent. Dès 2019, plusieurs dégâts des eaux

Ce montage sur un plateau a permis de réaliser cette transaction discrètement, sans que la municipalité ne soit mise au courant, et donc sans risquer qu'elle n'exerce son droit de préemption. Malin. Discrètement encore car l'opération s'est déroulée au lendemain du 2ème tour des élections municipales de juin 2020 alors que l'ancienne maire n'est plus en fonctions et que son remplaçant n'a pas encore été élu... Moins de deux ans plus tard, Fiminco revend ces actifs industriels 116 millions au groupe Oxford, empochant au passage une plus-value de 75 millions. Sans efforts.

Recours en justice : la réponse de l'avocat de la Ville confirme les craintes des associations

Le comité Jean Vilar a initié, avec Val d'Oise Environnement, EVA et d'autres associations et particuliers, plusieurs recours pour faire annuler le projet Cap Héloïse renommé "Promenades Argenteuil".

- Annuler l'**autorisation environnementale** que le Préfet a donnée en 2019 contre l'avis négatif du commissaire enquêteur, et alors que l'Autorité Environnementale ne voyait pas la justification d'implanter ce complexe immobilier en zone inondable.

- Annuler la sortie de ce terrain du domaine public ("déclassement"). L'avocat de la Ville a répondu seulement en octobre dernier.

Voyez ce qu'il écrit : **l'acheteur Fiminco n'aura aucune obligation de louer la salle à la Ville ! L'histoire des "200 jours par an"** pour la Ville et les associations, répétée en boucle par la Municipalité, n'engage que ceux qui y croiraient !

En second lieu, le requérant invoque le défaut d'information quant aux droits de réservation de la commune sur la salle de spectacle prévue au projet.

Outre que le requérant n'établit pas qu'une demande écrite ait été formulée par les élus antérieurement au conseil municipal, cette information n'était pas nécessaire au vote relatif à la cession dès lors que **la cession n'était pas conditionnée au droit de réservation de la commune sur la salle de spectacle.**

- Et nous demandons au Tribunal administratif d'annuler le **permis de construire** délivré par le maire.

La Ville n'a pas répondu. Sans doute parce que le promoteur a déposé une demande "modificative"... en mai 2022 ; alors que ces modifications étaient vantées dès septembre 2021 en Conseil municipal, et dans une plaquette distribuée dans toutes les boîtes.

Le Maire devrait accorder ou refuser ce permis modificatif d'ici le 16 février. C'est le moment de se mobiliser !

La blague du mois : verdir et requalifier l'avenue Gabriel Péri en ignorant le mégaplexe !

La Ville lance un concours d'architectes pour réaménager l'avenue Gabriel Péri et le carrefour avec le boulevard Héloïse.

Avec ou sans le mégaplexe Fiminco juste au carrefour, au pied du pont ?

Aux candidats de deviner : le périmètre sur lequel ils doivent travailler s'arrête devant la clôture du parking de Jean Vilar !

Veillons sur nos arbres !



Le comité Jean Vilar salue la création d'une antenne argenteuillaise du Groupe National de Surveillance des Arbres. Ils nous sont précieux !

Concertations publiques PLU(i)

La Ville modifie son PLU, et le Territoire prépare un PLU intercommunal (PLUi). Le comité participe au débat : il a proposé un projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du patrimoine architectural et paysager du cœur de ville et de l'île Héloïse.

Fermetures pour la culture

La salle **Jean Vilar**, chère aux Argenteuillais, est fermée depuis le... 1er avril 2022, au prétexte d'une possible future campagne de vaccination.

Le cinéma **Le Figuier Blanc** est fermé le lundi depuis octobre 2022.

Le cinéma **Le Jean Gabin** est fermé le mardi et le jeudi,... et tous les soirs depuis janvier 2023.

La médiathèque **Robert Desnos** du Val Nord va être fermée 2 ans pour travaux. La promesse de la remplacer salle Saint-Just a été annulée, la médiathèque sera "hors les murs" : où les 27000 habitants du Val pourront-ils la trouver ?

La Ville propose aux associations de présenter leurs spectacles à **L'Atrium** : une scène inadaptée à la danse, un espace trop petit pour les grands événements, manquant de loges et de vestiaires, ruineux en énergie (une tente !) et bien sûr une acoustique inaudible !

Pour que les événements associatifs soient accueillants pour leur public, pour que les spectacles fassent venir en foule, **il faut rouvrir la salle municipale Jean Vilar**, la restaurer ou la reconstruire.

Gardons public, municipal, ouvert à tous les loisirs, l'espace Jean Vilar, et toute l'île Héloïse !

